Avec les pharmacies Amavita...

l'été sous haute protection

Demandez la StarCard et bénéficiez jusqu'à 20% d'économie sur tous les produits solaires durant tout l'été

Vous trouverez les pharmacies Amavita sur le Canton de Vaud à :
Nyon - Gland - Morges - Ecublens - Renens - Lausanne - Pully - Montreux - Payerne
ainsi que toutes nos prestations et informations complémentaires sur notre site internet **www.amavita.ch**

PAR AMOUR POUR MA SANTÉ

AMAVITA

Pol Cant
information

63 Juin 2006
Bulletin de la Police cantonale vaudoise

POLICE
cantonale vaudoise

Du sur-mesure pour le sauvetage et la sécurité

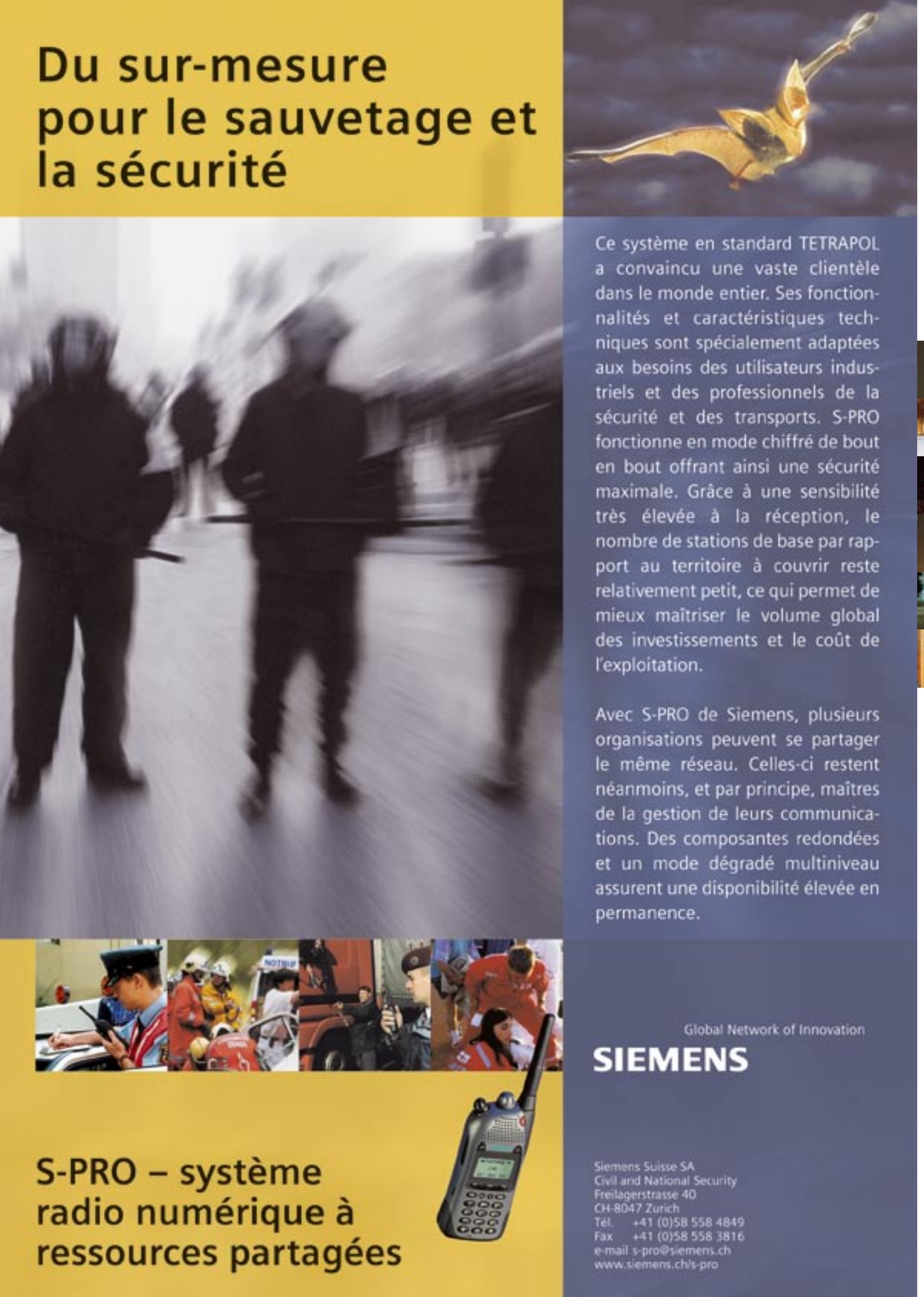

Ce système en standard TETRAPOL a convaincu une vaste clientèle dans le monde entier. Ses fonctionnalités et caractéristiques techniques sont spécialement adaptées aux besoins des utilisateurs industriels et des professionnels de la sécurité et des transports. S-PRO fonctionne en mode chiffré de bout en bout offrant ainsi une sécurité maximale. Grâce à une sensibilité très élevée à la réception, le nombre de stations de base par rapport au territoire à couvrir reste relativement petit, ce qui permet de mieux maîtriser le volume global des investissements et le coût de l'exploitation.

Avec S-PRO de Siemens, plusieurs organisations peuvent se partager le même réseau. Celles-ci restent néanmoins, et par principe, maîtres de la gestion de leurs communications. Des composantes redondées et un mode dégradé multiniveau assurent une disponibilité élevée en permanence.

Global Network of Innovation

SIEMENS

S-PRO – système radio numérique à ressources partagées

Siemens Suisse SA
Civil and National Security
Freilagerstrasse 40
CH-8047 Zurich
Tél. +41 (0)58 558 4849
Fax +41 (0)58 558 3816
e-mail s-pro@siemens.ch
www.siemens.ch/s-pro

N° 63 Juin 2006

4 **Edito**
Effrayante dérive

6 **Eclairage**
«Dis no»

8 **Temps libre**
Les stars de l'été

16 **Eclairage**
Académie et police judiciaire

20 **Dossier**
Question flair

24 **Rencontre**
Enquête au musée

Editeur
Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette, 1014 Lausanne

Rédacteur responsable
Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition
Olivier Rochat

Rédacteurs
Jean-Luc Agassis, Pierre-André Délitroz,
Jean-Philippe Narindal, Tony Maillard,
Patrick Suhner, Christian Lovis,
Nicholas Margot, Cécilia Gasco

Photos
Charles Dagon, Mohammed Zouhri,
Guy Vuffray, Cécilia Gasco

Conception et réalisation
Tasmanie SA, Lausanne

Publicité
S.P.M. Swiss Public Magazines
Tél. : 021 641 13 60 - Fax : 021 641 13 10
E-Mail : spm.sarl@bluewin.ch

Photolithos et impression
IRL SA, Lausanne

© Police cantonale vaudoise.
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.

Paraît 4 fois par an en 4'000 exemplaires.
Tirage contrôlé par la REMP (3'153 exemplaires)
Revue distribuée gratuitement à tous les membres
des polices vaudoises, aux polices de Suisse,
aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales,
aux partenaires privés et à nos annonceurs.
www.police.vd.ch

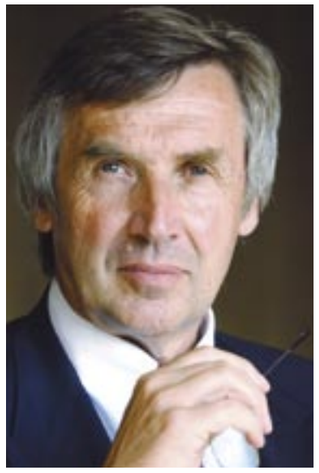

Police et société face aux conduites mimétiques des enfants

Agressions sexuelles, violences, rackets… dans et hors des préaux des écoles. La Suisse romande a pris conscience ce printemps de l'ampleur d'un phénomène, dont les plus prompts à la dénonciation réductrice se sont immédiatement emparés; leur constat: les médias, et en première ligne la télévision, les jeux vidéos et internet, sont les grands responsables de cette effrayante dérive.

Notre Canton n'échappe pas au phénomène, loin s'en faut. Une récente étude, non corroborée par nos chiffres, puisque ceux-ci ne font état que des cas dénoncés, recèle néanmoins des signes annonciateurs bien peu réjouissants. Dans une entrevue accordée à l'hebdomadaire «L'Illustré» en avril dernier, le professeur Jaffé(1) tempère le catastrophisme en indiquant que le «nombre de jeunes psychopathes n'est pas plus important que par le passé mais, en revanche, qu'une frange plus grande d'enfants normaux soumis à la violence des images ne possèdent pas les outils pour les métaboliser».

Et pourtant, la prolixité des travaux consacrés à ce sujet par d'autres scientifiques n'apporte pas de théorie aussi éclairante que définitive, sur l'impact réel des médias, en matière de maltraitance faite aux mineurs par la publication d'images violentes, agressives, pornographiques ou de nudité.
S'agit-il de cela en l'occurrence? Il est difficile de se faire une idée précise des répercussions effectives que de telles images peuvent avoir sur les enfants. Bien sûr des thèses, et non des moindres, postulent que les films violents augmenteraient l'agressivité des enfants potentiellement bagarreurs, mais chercher un danger réellement mesurable aujourd'hui dans l'influence des médias aboutit presque toujours à un constat d'échec, mâtiné d'échanges d'opinions parfaitement opposées selon la formule consacrée:

«Définir l'immoral est nécessairement juger».
La frontière existant aujourd'hui entre la nudité affichée, l'érotisme acceptable et la pornographie condamnable ne se peut décréter aisément. De même la vue d'une arme, son emploi dans les jeux vidéos et la transposition dans des actes violents n'est pas, et de loin, devenue une conséquence avérée. La seule chose sur laquelle on s'accorde est que la protection de l'enfant s'impose et avec elle l'application par l'autorité d'un principe de précaution. Et là, le «boulot» demeure considérable.

Dans ce contexte précis, il appartient d'abord aux parents de mettre à l'abri leurs enfants d'images choquantes, de sites tendancieux ou de tout danger potentiel. Le relais, s'il doit être pris par les éducateurs, ne peut l'être que dans la mesure où ceux-ci admettent que les comportements mimétiques, agressifs et violents de certains de leurs élèves peuvent être atténués par une approche très pédagogique du langage cinématographique, télévisuel ou simplement médiatique, dans ce qu'il a parfois d'excessif ou de carrément dangereux. A ce sujet, la campagne **«Stop pornographie enfantine sur Internet»** , à laquelle la Police cantonale vaudoise est associée, permettra une excellente collaboration avec les milieux scolaires, puisque plus de sept mille cinq cents élèves de 6e année recevront cet enseignement préventif.

Il ne fait plus aucun doute que l'éducation aux médias est devenue fondamentale dans ce qu'elle permet un décryptage et une certitude renouvelée: le temps est révolu où ce qui était écrit dans le journal était la simple expression de la vérité.

Faut-il à nouveau en appeler à la censure?
Jadis on en appelait à la censure, naguère à la morale, aujourd'hui à la science, demain, sans doute, à nouveau aux textes de loi. Avec eux ressurgiraient alors, et inévitablement, les cris d'effroi poussés par les chantres du progrès débridé, confondant allégrement liberté d'expression et le droit de dire, écrire, montrer ou faire n'importe quoi.
Le processus de contrôle induit signifierait, sans aucun doute, en appeler à la censure qui, même si elle n'est pas un phénomène dépassé, serait immédiatement ressentie comme une provocation dans un pays aussi libéral que le nôtre.
En 1990, le Haut-Commissariat aux Droits de l'homme a édicté ses principes directeurs pour la prévention de la délinquance juvénile (2). Parmi eux, une large place est accordée aux médias. Ainsi lit-on aux principes 43 et 44:

Il faudrait inciter les médias en général, la télévision et le cinéma en particulier, à faire le moins de place possible à la pornographie, à la drogue et à la violence; à présenter cette violence et son exploitation sous un jour défavorable, à éviter les scènes humiliantes et dégradantes (.) et à promouvoir les principes d'égalité.
Les médias devraient être conscients de l'importance de leur rôle et de leur responsabilité sur le plan social ainsi que de l'influence qu'ils exercent.

Que visent ces bien pieuses recommandations: Concilier l'inconciliable? Protéger vie et dignité personnelle tout en permettant aux médias de conserver leur droit à l'information? Sans doute un peu de tout... et donc bien peu de certitudes.
En bout de course, la police constate et déplore les dégâts.
A l'heure où la société s'aseptise à force de vouloir légiférer, elle en vient à oublier ses propres textes ou à s'en détourner. Peu de femmes ou d'hommes politiques semblent prêts à même prononcer le mot «censure» (3) devenu tabou, car chargé d'histoire peu reluisante alors que, comme nous le rappelle la Grande Encyclopédie, il n'est que la charge revenant au gouvernement de procéder à l'examen des médias avant d'en autoriser l'apparition.
Le précepte selon lequel **«la vigilance n'est jamais aussi nécessaire que lorsqu'elle paraît superflue»** doit nous inciter à la prudence.

En réalité, tout est question de mesure, de contextes sociaux et culturels et de nos résistances personnelles.

(1) Philippe Jaffé est professeur de psychologie à l'Université de Genève et spécialiste comportemental des adolescents.
(2) Principes directeurs de Ryad adoptés par l'Assemblée générale des Nations-Unies. Résolution 45/112
(3) Censure: vient du latin censeo signifiant d'abord estimer, évaluer puis juger et interdire.

Eric Lehmann
Commandant de la Police Cantonale

«Dis no» pour lutter contre la maltraitance envers les enfants

Maltraitance physique, psychique, négligence et abus sexuels: l'association Dis no récolte des fonds, propose des conférences, fait le lien entre les professionnels de l'enfance, les victimes, les parents etc. afin de lutter contre ces violences envers les enfants. Pour la Police cantonale, elle soutient actuellement la mise au point d'un logiciel pour traquer les images pédophiles.

«Dis no», un terme qui se suffirait presque à lui-même pour exprimer le but de l'association qu'il représente: dire non à toutes formes de maltraitance sur les enfants, physique, psychique, par négligence et les abus sexuels. Active dans le canton de Vaud et en Valais depuis une dizaine d'années, elle s'est peu à peu profilée comme le groupe de référence en la matière. «Nous n'apportons pas une aide directe aux victimes, précise Henri Pasche, le président. Notre rôle est d'informer les adultes et les enfants, de faire le lien avec les autres associations, les structures officielles, les professionnels de l'enfance, les parents, les victimes... Bref, toutes les personnes qui touchent aux sujets que nous défendons.» A quelques reprises, l'association a proposé des conférences ou des projets en rapport avec les abuseurs. «Ça a failli faire exploser le comité» note Henri Pasche. «C'est trop émotionnel, de nombreuses personnes abusées ou proches de victimes font partie des membres.»

Un logiciel pour traquer les images pédophiles.

Son lien avec la Police cantonale vaudoise? En onze ans d'existence, Dis no a soutenu financièrement plusieurs projets qui n'auraient pas pu être mis sur pied faute de moyens, tels que le voyage de deux inspecteurs à Paris pour se former à une nouvelle technique pour interroger les enfants, l'achat d'une caméra pour filmer ces auditions et l'aménagement d'un local LAVI à Yverdon-les-Bains. «La question s'est posée dans le comité de savoir si c'était bien notre rôle de soutenir une institution publique. Finalement nous sommes arrivés à la conclusion que la police est un acteur essentiel dans la lutte contre la maltraitance» explique Henri Pasche. Cette année, 10'000 tapis de souris pour prévenir la pédocriminalité sont distribués aux élèves de 6ème année du canton. Dernier projet en date: soutenir le développement d'un logiciel pour traquer les images pédophiles sur le matériel informatique. Conçu au départ par une équipe d'étudiants de l'EPFL, le financement de Dis no va permettre d'améliorer l'interface et d'en faciliter l'utilisation. D'autres polices cantonales ainsi que la police fédérale sont d'ores et déjà intéressées par ce logiciel. Des sollicitations de toutes parts, Dis no n'en manque pas: une ou deux par mois en moyenne d'après le président. La sélection effectuée par le comité est serrée. Outre l'aide financière, des conférences, ainsi que l'édition de livres et de brochures liés au thème de la maltraitance, sont organisées par l'association au petit dinosaure.

«Miss suisse soutient son papa»…

Le principal souci de Dis no est d'informer: sur l'existence de l'association, les numéros de téléphone à composer en cas d'abus, les services d'aide etc. «Nous sommes de plus en plus connus, grâce aux différentes campagnes, notamment celle pour faire connaître le numéro 147. Du côté de la presse, malheureusement, ça pêche un peu. Ce n'est pas faute d'avertir les journalistes, mais même lorsque nous avons fait un repas de soutient avec la présence de Miss Suisse, seul le «20 minutes» s'est déplacé. Et le titre dans le journal du lendemain était: «Miss Suisse soutient son papa», car c'était le moment des élections à la syndicature...» se souvient Henri Pasche. Placée en tête du classement des organisations à but non lucratif avec les plus faibles coûts de fonctionnement en 2005 par l'association romande des consommateurs, Dis no tourne avec un noyau dur de quatre membres, ainsi qu'une dizaine d'autres qui donnent un coup de main, tous bénévoles. Cotisations des 850 membres, repas et concerts de soutien, dons de clubs services comme le Rotary, le Lions etc., «nous arrivons assez facilement à trouver de l'argent pour financer des projets intéressants» relève Henri Pasche. Mais le bénévolat a des limites. «Car qui dit bénévole dit aussi qu'on ne peut pas obliger les gens à donner de leur temps. Au début, les membres ont un grand enthousiasme qui s'atténue par la suite lorsqu'il faut consacrer des soirées ou une partie du week-end pour des actions.» L'idée d'engager un professionnel à mi-temps fait son chemin.

S'étendre à d'autres cantons? «Non, la plupart des autres régions ont leurs propres associations avec lesquelles nous collaborons régulièrement. Il serait effectivement plus simple d'avoir un nom commun à toutes pour la visibilité médiatique et la recherche de fonds, mais pour l'instant le but est plutôt d'entretenir de bons contacts et d'éviter les doublons.» A chaque année son thème: 2006 pour la maltraitance psychologique. Une brochure d'information a été imprimée et un groupe de parole pour les victimes a été fondé en Valais. 2007 sera consacrée à la lutte contre les abus sexuels.

Cécilia Gasco

Le canton de Vaud dévoile ses stars de l'été!

© Paléo Festival

En matière de manifestations culturelles, le canton de Vaud peut être fier de la richesse de son offre. Tout au long de l'année, il vit au rythme des grandes fêtes et des événements d'intérêt international. Avant même le début de l'été, aussitôt les programmes dévoilés, on ne pense déjà plus qu'à eux. Ce sont autant d'opportunités privilégiées pour se retrouver entre amis, partager des moments d'intenses émotions, rire sous les étoiles ou danser toute la nuit. Allumez les projecteurs : les festivals sont de retour!

La star de cet été, c'est sans aucun doute le Montreux Jazz Festival qui fête sa 40ème édition du 30 juin au 15 juillet 2006. Lancé en 1967 sur trois jours, le Montreux Jazz créé par Claude Nobs (qui fête ses 70 ans cette année ndlr) a acquis ses lettres de noblesse bien au-delà des frontières au fil des ans.
Cette année à nouveau, le mythique Santana sera à l'affiche de trois soirées. Sting est également l'un des noms incontournables de cette 40ème édition, il enflammera l'Auditorium Stravinski le 11 juillet pour sa seule date en Suisse. Pour les puristes du jazz, le Casino Barrière offre des concerts plus «jazzy». Quels que soient vos goûts musicaux, les 16 jours de concerts sur trois scènes (Miles Davis Hall, Auditorium Stravinski et Casino Barrière) vous combleront. N'oublions pas dans la foulée que le Montreux Jazz Festival offre deux fois plus de concerts gratuits que de concerts payants grâce, entre autre, au «Under the Sky Festival» situé directement sur les quais du lac Léman. **www.montreuxjazz.com**

On ne peut pas parler de festival sans aborder le mythique Paléo situé sur le terrain de l'Asse près de Nyon. Pour sa 31ème édition, le festival recevra entre autre The Who, les Pixies, Depeche Mode, Indochine, Placebo, Ben Harper, The Dandy Warhols, Dionysos et Louise Attaque : autant de phénomènes qui ont ou vont marquer l'histoire du rock de 1960 à nos jours. Même si l'enceinte du festival peut accueillir plusieurs dizaines de milliers de festivaliers chaque soir, il est pour l'heure difficile de se procurer des billets. Mais tout espoir n'est pas perdu pour les plus mordus puisque 1000 billets sont mis en vente chaque jour de concert dès 9 heures, soit sur le site Internet du Paléo Festival, soit aux points de vente Ticket Corner.
www.paleo.ch

Enfin, dans un style plus classique mais non moins passionnant, le festival d'Opéra d'Avenches présente une oeuvre dramatique de Giuseppe Verdi dans les arènes romaines au centre du village : Il Trovatore. Du 7 au 22 juillet, 8 représentations auront lieu sous les étoiles, une occasion rêvée pour découvrir ou redécouvrir un genre musical grandiose dans un décor à donner des frissons. Si vous désirez prolonger votre séjour, les hôtels de la région se feront une joie de vous garder un peu plus longtemps. **www.avenches.ch**

Pour obtenir toutes les informations sur les fêtes et festivals de cet été, commandez sans tarder la brochure «Fêtes, Festivals et Evénements 2006» que l'Office du Tourisme du Canton de Vaud vous met à disposition gratuitement. Vous retrouverez également tous ces renseignements sur **www.region-du-leman.ch**

© Montreux Jazz Festival

Les Festivals de l'été

2-5 juin 2006
LA FOLIA, 6ÈME FESTIVAL
DE MUSIQUE ANCIENNE
DE ROUGEMONT
www.festival-la-folia.ch

8-11 juin 2006
CARIBANA FESTIVAL, Crans-sur-Nyon
www.caribana.ch

23-24 juin 2006
BEX ROCK FESTIVAL, Bex
www.bexrock.ch

30 juin au 15 juillet 2006
40ÈME MONTREUX JAZZ FESTIVAL
www.montreuxjazz.com

1er juillet au 26 août
(jeudis soir et samedis matin)
FEST'YV'ETÉS 2006,
Yverdon-les-Bains
www.yverdonlesbains-tourisme.ch

7 au 15 juillet 2006
FESTIVAL DE LA CITÉ, Lausanne
www.festivalcite.ch

7 juillet au 20 août 2006
(vendredis, samedis et dimanches soir)
RIVE JAZZY, Nyon
www.quartierderive.ch

7, 8, 12, 14, 15, 19, 21 et 22 juillet 2006
FESTIVAL D'OPÉRA «Il Trovatore»,
Avenches
www.avenches.ch/opera

18 au 23 juillet 2006
PALÉO FESTIVAL, Nyon
www.paleo.ch

3 au 5 août 2006
WORLD MUSIC FESTIVAL, Oron
www.festivalpe.ch

15 au 19 août 2006
ROCK OZ'ARÈNES, Avenches
www.rockozarenes.com

CANTON DE VAUD
REGION DU LEMAN

Office du Tourisme
du Canton de Vaud
Avenue d'Ouchy 60
case postale 164
1000 Lausanne 6

Tél + 41 (0) 21 613 26 26
Fax + 41 (0) 21 613 26 00
www.region-du-leman.ch
info@region-du-leman.ch

© Suisse Tourisme

Un opérateur radar pas comme les autres...

Portrait de Patrick Grandjean

Dans la hiérarchie artistique, les oiseaux sont les plus grands musiciens qui existent sur notre planète. A la Police cantonale, on trouve un gendarme qui rend beaucoup d'automobilistes en excès de vitesse malheureux. Mais une fois l'uniforme déposé, ce dernier n'offre que plaisir et gaîté. Portrait d'un drôle de poulet.

En 1962 à Londres, un groupe de jeunes anglais passionnés de rock'n' roll fait sa première apparition en public. Son nom: «The Rolling Stones». En même temps, la jeunesse danse sur la chanson «Love Me Do», premier 45 tours des Beatles, qui lance ainsi leur prodigieuse carrière. Ce n'est sans doute pas un hasard si Patrick Grandjean est né le 10 janvier de cette même année. Enfant, il a déjà la musique dans le sang et joue ses premières notes en soufflant dans une trompette. A dix-huit ans, il assure la rythmique d'un groupe avec sa batterie. Un instrument qui fera son bonheur durant une vingtaine d'années.

Après un apprentissage de mécanicien automobile, Patrick change de direction et trouve une place comme chauffeur de bus dans la compagnie des Transports publics lausannois. Mais cette profession ne lui donne pas entière satisfaction et c'est en 1985 qu'il décide d'endosser l'uniforme de la Gendarmerie vaudoise. Au terme de l'école d'aspirants, il est immédiatement incorporé au sein des Brigades de circulation. Il sillonne les routes du Pays de Vaud à bord des mythiques Volvo de cette entité où il use les talons de ses «grandes bottes» durant quatorze ans. Puis, soucieux de voir une autre facette du métier, il travaille encore plusieurs années dans les postes de la Gare et de la Cité. C'est son goût marqué pour le matériel technique et informatique qui le décide à rejoindre le Bureau du radar en 2003.

On pourrait croire que de passer ses journées de labeur, assis dans un véhicule, à attendre l'alarme sonore signalant une vitesse excessive aurait de quoi rendre un homme acariâtre et désenchanté. Détrompez-vous car il n'en est rien! Patrick Grandjean a une bonne humeur communicative. Et dès qu'il dépose l'uniforme pour revêtir son costume de scène, il se retrouve dans son véritable élément. Sa plus grande satisfaction est celle de faire plaisir aux gens. Ce qui est plutôt cocasse de la part d'un opérateur radar.

Il faut voir l'artiste agiter ses mains sur le clavier et faire danser les gens, des heures durant. Sa joie se lit sur son visage et le bonheur s'entend dans sa voix. Il enchaîne les tubes, passe du twist au rock'n roll, de la valse à la chanson populaire ou encore à la salsa. Son aisance en dit long sur les heures consacrées à répéter les morceaux. Puis, lorsqu'il prend sa plus belle voix pour chanter un tube de Michel Sardou, c'est toute la salle qui entonne le refrain de l'inoubliable «Mourir de plaisir». C'est certain, Patrick a du talent.

Mais le talent ne suffit pas. Il faut une sacrée volonté pour ne pas s'endormir sur ses capacités. Notre gendarme musicien possède cette force de caractère qui le fait continuer où d'autres s'arrêtent. Car ce n'est qu'à l'âge de trente ans qu'il décide de débuter des cours intensifs de clavier. En dépit de ses horaires irréguliers et avec une discipline que son métier lui a inculquée, il joue et répète inlassablement les gammes durant de longues heures. Après seulement une année, il se lance dans le monde du spectacle et anime sa première soirée devant une centaine de personnes. Le trac est bel et bien présent et même si les mains de l'artiste tremblent pendant les premières minutes, sa prestation est un total succès.

Alors sa carrière musicale va prendre un tournant déterminant avec la rencontre d'un musicien professionnel. Un pianiste renommé ayant accompagné des vedettes telles que Michel Sardou et Serge Lama le prend sous son aile et lui donne des cours de piano. Un soir, l'élève s'étonne de voir son professeur répéter un morceau pourtant peu difficile. Aujourd'hui encore, il retient sa réponse: «Le jour où je n'aurai plus rien à apprendre, je n'aurai plus rien à faire sur cette terre». Cette riche expérience, ainsi qu'un travail acharné, lui permettent de prendre beaucoup d'assurance et de gagner en dextérité. Désormais à l'aise avec son instrument, il se met à chanter.

Même s'il n'apprécie guère le rap, les goûts musicaux de Patrick Grandjean sont très éclectiques. Une qualité indispensable pour varier les genres lors des soirées. C'est une activité exigeante car elle demande rigueur, constance et disponibilité. L'animateur qui enclencherait de la musique de fond pour passer sa soirée accoudé au bar, perdrait toute crédibilité. Et comme dans ce milieu, la meilleure publicité reste le bouche à oreille, ne vous étonnez pas si Patrick Grandjean est très souvent sollicité.

Christian Lovis

Anecdote

A la question «Est-il facile de concilier le métier de gendarme avec cette passion?», la réponse est affirmative et Patrick s'amuse toujours d'une situation tplutôt cocasse qui lui est arrivée voici bien des années. Un solide bûcheron, en état d'ébriété, qui s'était vu retirer son permis de conduire, menaça Patrick de lui «casser la gueule» à la première occasion. Le lendemain soir, alors que Patrick jouait de la batterie avec son groupe, il aperçut le même bûcheron venir s'asseoir au bar de la salle. Le regard noir de l'individu laissait envisager le pire. Notre batteur explique qu'il aurait joué sans pause toute la nuit, mais ses amis, qui ignoraient tout de l'histoire, s'arrêtèrent pour se désaltérer. Patrick prit son courage à deux mains et s'avança vers le bûcheron qui le regardait d'un air mauvais. Quelques secondes passèrent dans un silence de plomb. Soudain, l'homme lui tendit la main et lui offrit une bière, non sans lui préciser qu'il lui casserait «la gueule» un autre jour. Comme quoi, la musique adoucit les mœurs.

Les croisades vues par les Arabes

L'intérêt de cet ouvrage se situe par l'éclairage émis de l'autre camp. Il s'agit de témoignages d'historiens et de chroniqueurs arabes de l'époque. La vision occidentale que nous avons des croisades change radicalement et les aspects historiques sont soudainement éclairés sous un autre jour que nous n'avions peut-être pas appréhendé.

Les faits présentés dans ce livre déterminent des rapports entre l'Occident et le monde arabe qui influencent encore la pensée moderne.

Pendant 200 ans, les Arabes constituèrent un immense empire, s'étendant de l'Inde jusqu'aux Pyrénées. Puis, il connut une lente décadence, par la cause d'un pouvoir politique passant des divers califes aux militaires perses et turcs.

En 1097, les croisades commencent et Jérusalem est prise et saccagée en 1099. Vers 1124, les Croisés occupent pratiquement toute la côte. La fin du siècle verra, avec Saladin, la dissolution des royaumes francs au Moyen-Orient. En 1187, Saladin écrase les armées franques et reconquiert Jérusalem.

Le monde arabe se transforme par la chute de la dynastie ayyoubide au pouvoir (famille d'Ayyoub, père de Saladin et gouverneur kurde de Tikrit). Les mamelouks, officiers-esclaves prennent le pouvoir. Le premier souverain, en fait la première souveraine, sera la sultane Chajarat-ad-dorr, épouse d'un des chefs mamelouks. Ces modifications à la tête de l'empire apporteront un net durcissement dans les relations avec les envahisseurs. On assiste à un redressement militaire, politique et religieux. Le Djihad prend une autre dimension en regard de cette «Épopée» racontée par les chansons de gestes, qui occulte de sordides affaires de trahisons, de génocides et parfois d'anthropophagie.

Le monde arabe oscille entre deux choix. D'un côté, le rejet de ce modernisme et, de l'autre, sa ténacité à respecter les règles passées. Cette question reste encore d'actualité.

Amin Maalouf pose la thèse du conflit de civilisations entre l'Occident chrétien et l'Islam. Devant la poussée occidentale, le monde arabe se referme sur lui-même. L'époque des croisades est le détonateur d'une révolution culturelle et économique en Occident. Les Francs se mettent à l'école arabe, reprenant contact avec l'héritage de la civilisation grecque et assimilant les connaissances de la médecine, de l'astronomie, de la chimie, de la géographie, des mathématiques et de l'architecture arabes, engageant l'Europe sur la voie de la Renaissance. Maalouf défend l'idée de l'impossibilité pour le monde arabe de «considérer les croisades comme un simple épisode d'un passé révolu». La persécution subie par le monde musulman, à l'époque des croisades, a généré l'émergence d'un sentiment d'agression qui prend, chez certains fanatiques, la forme d'une dangereuse idée fixe. Le monde arabe voit toujours dans l'Occident l'éternel envahisseur. Et l'on ne peut douter que la cassure entre ces deux mondes date des croisades et est ressentie par les Arabes, aujourd'hui encore, comme un viol.» En ce troisième millénaire, Amin Maalouf déclare : «Les responsables politiques et religieux se réfèrent encore à la chute de Jérusalem et aux exploits de Saladin».

Un ouvrage qui reste d'actualité.
Jean-Philippe Narindal

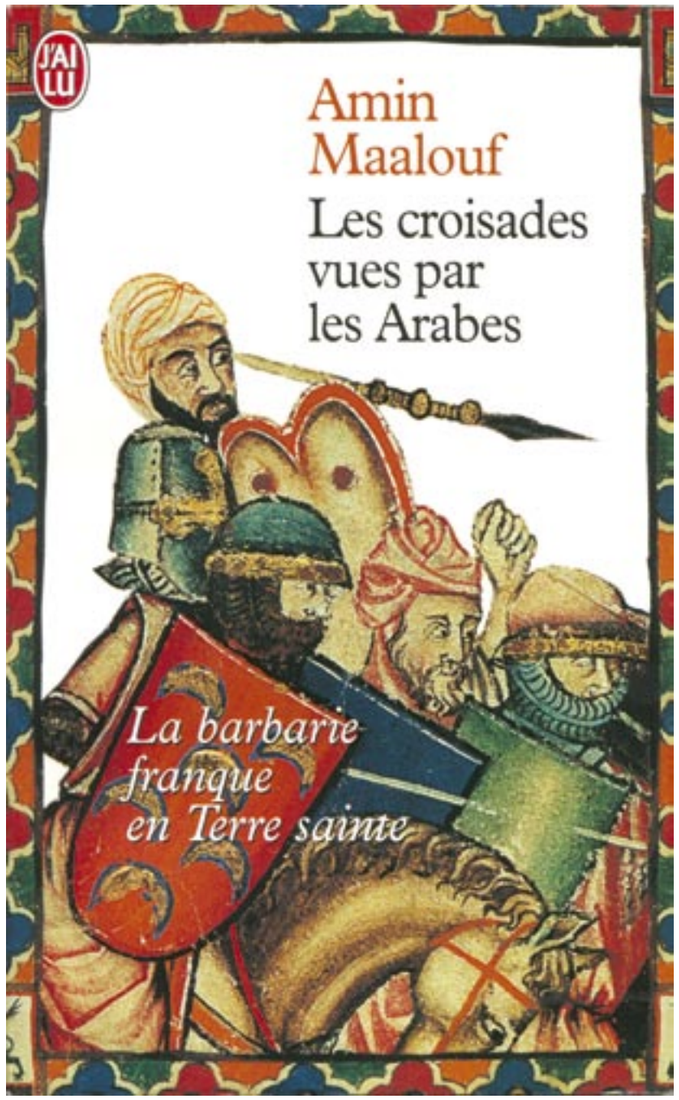

Académie et police judiciaire

Dans un article que Polcant information no 62 consacre à l'Académie de police, on peut lire notamment ceci :

«Va-t-on vers une formation identique pour tous les policiers: gendarmes et inspecteurs?…d'ici 2008 il se pourrait qu'une formation de base unique de policiers soit donnée avec ensuite des spécialités dont celle de la sûreté.»

On ne peut manquer d'être surpris de cette déclaration laissant envisager la perspective d'une formation dont l'éventail de l'offre serait réduit alors que les métiers auxquels elle prépare sont toujours plus complexes et variés. Depuis toujours dans notre canton, et il en va de même dans la majorité des autres cantons romands, la formation des enquêteurs judiciaires et des gendarmes s'est faite de manière différenciée. Un certain nombre de matières sont données dans le cadre de cours communs (éthique, usage de l'arme, tirs, procédure pénale, etc.), d'autres font l'objet de cours séparés (méthodologie de l'enquête criminelle, étude des différentes formes de criminalité, etc. pour les enquêteurs et loi sur la circulation routière, maintien de l'ordre, etc. pour les gendarmes). Cette différenciation tient compte du fait que les aspirants policiers se préparent pour l'exercice de deux métiers sensiblement différents, soit celui d'enquêteur dont la tâche consiste à établir des faits qui seront constitutifs ou non d'un délit et d'en rechercher le ou les auteurs pour les déférer à la justice. Quant au gendarme, même s'il pratique une investigation de base, il va principalement intervenir pour faire cesser un trouble qui perturbe le bon fonctionnement de la société que ce soit sur la route ou au sein d'une communauté.

Enquêteurs et gendarmes sont donc complémentaires au sein d'une même organisation, la police. Leurs missions respectives sont toujours plus complexes et les connaissances nécessaires pour les mener à bien impliquent des formations toujours plus pointues et la maîtrise de connaissances toujours plus vastes. Dès lors, imaginer une formation de base unique de policiers équivaudrait à affaiblir un système de formation aujourd'hui performant pour les raisons suivantes :

- Recrutement : les jeunes gens qui s'intéressent à la profession d'enquêteur de police vont passer une année de formation afin d'acquérir les connaissances nécessaires leur permettant de se familiariser avec la problématique de l'enquête pénale. A la sortie de l'école, ils pourront commencer, sous la surveillance d'un parrain, à mener eux-mêmes des enquêtes ne présentant pas de difficulté. En les obligeant, durant leur année de formation, à maîtriser des branches qu'ils n'utiliseront jamais (loi sur la circulation routière, service d'ordre, etc.) on va non seulement leur apprendre des choses inutiles, mais les priver du temps nécessaire à l'apprentissage de matières indispensables à l'exercice de leur futur métier. Sur la base de ce constat, il y a fort à parier que bon nombre de jeunes gens, aujourd'hui intéressés par le métier d'enquêteur, préféreront s'orienter ailleurs, trouvant le parcours de formation trop rébarbatif. La police risque donc de voir se réduire son bassin de recrutement qui aujourd'hui est extrêmement riche puisqu'il touche aussi bien des diplômés universitaires (droit, sociologie, sciences criminelles, etc.) que des titulaires de certificats de capacité ayant une expérience dans différents domaines tels que les banques, la formation, etc.

- Coût-efficacité : aujourd'hui le prix de la formation est relativement élevé. La recherche d'un bon rapport coût-efficacité doit viser la meilleure adéquation possible entre les branches enseignées et le niveau de connaissance à atteindre, mais aussi un temps de formation le plus bref possible. En obligeant les enquêteurs à se former dans des domaines qu'ils n'utiliseront pas (circulation routière, etc.) on ne répond pas au premier critère et le temps perdu en apprentissage de choses inutiles devra être récupéré au terme de la formation, prolongeant celle-ci d'autant.

L'Académie de police se veut ouverte à l'évolution. Elle souhaite répondre aux besoins actuels et futurs en offrant la formation la plus adaptée. On attend aussi d'elle qu'elle développe la motivation de jeunes gens intéressés par des activités policières d'enquêteur ou de gendarme. Il convient de garder cet objectif à l'esprit, d'ouvrir et de développer l'offre de formation, et non pas de la restreindre par un nivellement réducteur donc inapproprié.

Le Chef de la police de sûreté
Jean-François Pradervand

CE LA POLICE LA
CHE VOUS RECHERCHE VOU
Rendez-vous sur www.policier.ch
POLICE

CE LA POLICE LA
CHE VOUS RECHERCHE VOU
Rendez-vous sur www.policier.ch

Chien d'investigations criminelles

Question flair, nos deux spécialistes sont des champions dans leur domaine respectif et grâce à des qualités olfactives bien spécifiques, ces nouveaux collaborateurs seront à même d'aider et de résoudre bien des énigmes, dans ce monde où la criminalité est de plus en plus repoussée dans des limites extrêmes.

Je suis né le 28 novembre 1999, à Berolle/VD, dans l'élevage de La Jonchère. Berger allemand noir et feu, mon nom est Wito de La Jonchère. Toutefois, pour mon maître, Wito est plus sympa tandis que certains m'ont donné des surnoms comme Fin Poil ou Toto. Comme tout chiot, j'étais une petite boule de poils, vive, joyeuse, malicieuse et curieuse de tout ce qui bougeait autour de moi. De plus, je n'étais pas farouche du tout selon mon propriétaire.

En juin 2001, après avoir réussi mes examens d'entrée, je fus nommé chien policier, un vrai, pas comme ceux des séries télévisées. Ma première affaire en matière de produits stupéfiants remonte au 12 juillet 2002 et, pour satisfaire Christophe, j'ai découvert , ce jour-là, 670 grammes de cocaïne dans l'appartement d'un trafiquant. Pas mal pour un débutant non?

Toutefois, je sentais (quel jeu de mots) que mon maître avait une idée derrière la tête et que j'allais bientôt vivre une aventure avec un A majuscule à la clé.

En mai 2004 nous nous sommes déplacés en Autriche dans un centre de formation des conducteurs de chien de la police fédérale, pour assister à un entraînement des chiens d'investigations criminelles. Convaincus que nous étions une équipe solidaire, nous nous sommes lancés dans cette nouvelle formation qui consiste à investiguer dans les domaines suivants:

- rechercher des cadavres ou des restes humains, enterrés, cachés, pendus, dispersés et même immergés (lacs, étangs, etc.)
- déceler des traces de sang humain et ceci, même si le sang a été nettoyé , sur les lieux d'une scène de crime, dans un véhicule ou sur n'importe quel autre support
- repérer des objets ou véhicules qui ont été en contact avec un cadavre.

De plus, je suis capable de travailler sur un grand nombre de missions:

- accidents (circulation, avions, trains) rechercher un corps éjecté ou des restes humains
- en cas d'agression, retrouver un objet contondant, des vêtements ensanglantés, des traces de sang sur les lieux ou dans un domicile, pour confrontation ADN
- pour un homicide, rechercher un corps, des traces de sang, objets ou vêtements
- en cas de disparition, rechercher le corps d'une personne éventuellement décédée à la suite d'un accident ou d'un malaise en randonnée.

Avec l'accord de notre Commandant, nous sommes allés à Bad Kreuzen/Autriche, dès août 2004 et durant 11 semaines, suivre une formation articulée entre des exercices pratiques et des cours théoriques pour mon maître, sur les étapes suivantes:

- recherche de cadavres (enterrés ou autre)
- recherche de traces de sang humain
- recherche de cadavres immergés.

Un examen pratique validait les trois étapes précitées et mon maître devait également les réussir au niveau théorie.

La dernière étape de ma formation fut la plus difficile et la plus complexe, mais aussi la plus enrichissante. Elle consistait, depuis un bateau, à rechercher des cadavres immergés.

Imaginez Christophe, couché à mes côtés, guettant les réactions de ma truffe, pour le guider à la source d'odeur que je détectais ! Il devait observer mes moindres réactions et guider l'embarcation en fonction. Une seconde d'inattention de sa part et le courant d'odeur s'envolait. Cela demande une grande complicité et une confiance sans faille entre nous.

Le 5 mai 2005, j'étais qualifié C.I.C pour Chiens d'Investigations Criminelles et dès mon retour, déjà une mission m'attendait.

La brigade criminelle de Genève souhaitait explorer un parc, où un cadavre avait été enterré en 1994, suite à un homicide. J'allais enfin pouvoir montrer à Mme la Juge d'instruction, à sa greffière et à la quasi-totalité de la brigade criminelle, le résultat des mois d'instruction suivis avec mon maître. Il faut bien l'avouer: Christophe était particulièrement tendu devant l'importance de la tâche.

J'ai commencé par marquer un triangle, étant certain qu'il y avait cette odeur tant reniflée durant mon écolage et qui me titillait la truffe. Toutefois, en dix ans, la végétation avait passablement modifié les lieux. Grâce à l'expérience de mon maître pour ressentir mes faits et gestes, il entreprit de défricher le périmètre et me permettre ainsi de confirmer cette odeur si caractéristique. Il y avait sous mes pattes un cadavre humain!

Malgré cela, Mme la Juge était sceptique, demandant à Christophe: «Etes-vous certain»?

Une petite pelle mécanique commença alors à creuser le sol et après avoir enlevé un bon mètre de terre, une autre pelleteuse beaucoup plus grosse fut amenée sur le site, au moyen d'un camion grue. La tension était palpable sur les êtres humains présents, tandis que moi, j'étais sûr et certain du résultat.

Il s'est écoulé un peu plus de 6 heures, entre les premiers coups de pelle et le moment où le machiniste immobilisa son engin, signifiant qu'il avait découvert un indice. Suspense parmi l'assistance! Un bout de plastique vert dépassait légèrement. Les inspecteurs de l'Identité judiciaire prirent la relève et après une heure de travail minutieux, une bâche fut entièrement déterrée. Et à l'intérieur, le cadavre d'une personne, signalée disparue depuis plus de dix ans. L'affaire avait été classée comme telle. En fait, s'agissant d'un homicide, le meurtrier venait de passer aux aveux.

En août 2005, j'ai localisé le cadavre d'un plongeur, disparu depuis deux ans, dans le lac des Joncs, aux Paccots. Quelle émotion pour sa famille de pouvoir enfin se recueillir sur l'endroit où un être cher avait perdu la vie.
Mon prochain challenge sera celui de révéler la présence d'un jeune homme de 19 ans, qui s'est noyé au large de Nyon, lors d'une ballade en pédalo, durant l'été 2005.

Mon maître, Christophe, a été très touché par l'appel de la famille, résidant à Chicago/USA.

Nous sommes trois chiens qualifiés C.I.C en Suisse, dont deux regroupés à la Police bernoise. Toutefois, je suis le seul à avoir été formé pour la recherche de cadavres immergés. D'autres polices vont suivre dans cette voie et je suis fier d'en être le précurseur.

Je ne vais pas vous quitter sans vous présenter celui qui est mon compagnon de tous les jours, celui qui me dorlote comme un enfant, veille sur ma santé, qui me permet d'être au service de la société et plus particulièrement de la Gendarmerie.

A toi Christophe, surnommé «Bart», je suis et je resterai toujours ton col-

lègue fidèle dans cette belle aventure.

Quant à toi Wito, Fin-Poil ou Toto, merci pour tes qualités exceptionnelles et les états de service depuis ton engagement au sein de la brigade canine de la gendarmerie vaudoise.

Chien incendie

Issu d'une nichée de trois chiots, je suis né le 28 novembre 2004, à Pré-Vers-Noréaz/FR, au chenil de

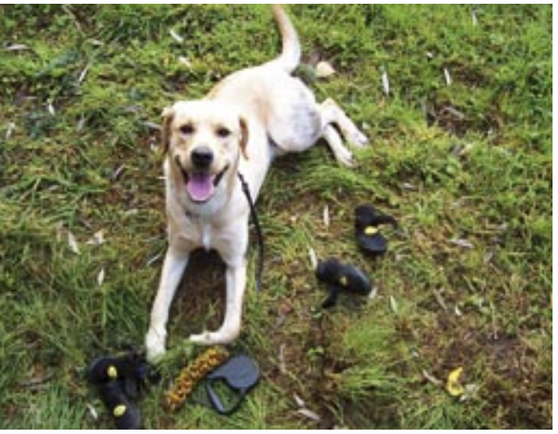

La Poste. Je suis un Labrador Retriever et je suis inscrit sous le prénom d'Ygor. Mis à part la quête d'hommes et d'objets, j'ai suivi une formation comme spécialiste incendie, dès l'âge de 6 mois, pour m'habituer à découvrir des endroits sinistrés par le feu, en portant des chaussons. J'ai effectué des stages à Savatan/VS, avec d'autres compagnons à quatre pattes, venant de plusieurs polices européennes et, en Belgique, à Neerhespen, au centre de formation de la police fédérale de ce pays. Là, pendant une semaine, j'ai travaillé sur des produits réels, conseillé par un instructeur permanent et un conducteur de chien d'incendie, opérationnel depuis 3 ans. Je vais encore suivre deux périodes de formation, entre les mois de mai et juin 2006. N'oublions pas mon maître qui doit aussi s'investir et apprendre les techniques de cette spécialisation. Si mon flair est une partie de la réussite sur le terrain, nous avons des partenaires avec qui nous travaillons en étroite collaboration, à savoir l'ECA, l'Ecole des sciences criminelles, l'Identité Judiciaire et le groupe incendie.

De plus, j'ai un copain qui travaille à l'ID Neuchâtel. C'est un chien de race Springer Spaniel, acheté déjà formé en Angleterre, à l'âge de 4 ans. Pour exemple, engagé sur un sinistre d'origine criminelle, à Lausanne, il a découvert plusieurs bonbonnes d'essence intactes et les systèmes de mise à feu qui n'avaient pas fonctionné, ceci en dehors du périmètre de sécurité.

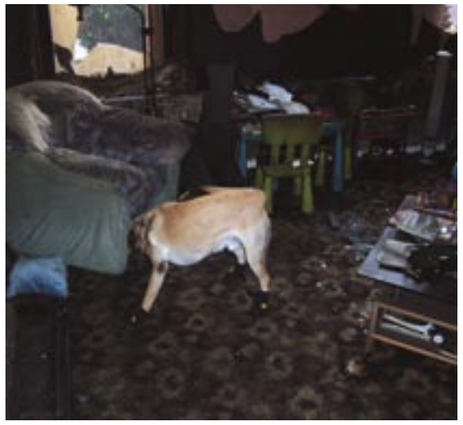

Je suis toujours en formation. Les examens finaux devraient avoir lieu dans 6 mois, avant que je sois qualifié opérationnel.

Si je suis capable de découvrir des indices, ceux-ci doivent ensuite être analysés par les spécialistes, pour déterminer exactement leur nature.

Sur le terrain, en fonction des conditions météo, de la température ambiante et d'autres éléments, mon maître doit m'accorder une pause, après 20 minutes de recherches, afin de me permettre de garder mon instinct de chasseur et de flairer les indices permettant d'orienter les enquêteurs.

Mon équipier, Jérôme Jourdan, a travaillé durant 4 ans aux brigades de la circulation avant d'être incorporé à celle canine, dès janvier 1999. Je fais partie intégrante de sa famille qui, depuis mon arrivée chez elle, doit planifier ses vacances.

Pol Cant Info souhaite à tous les deux, un franc succès pour la suite de leur formation respective.

Pierre-André Délitroz

Le messager du temps

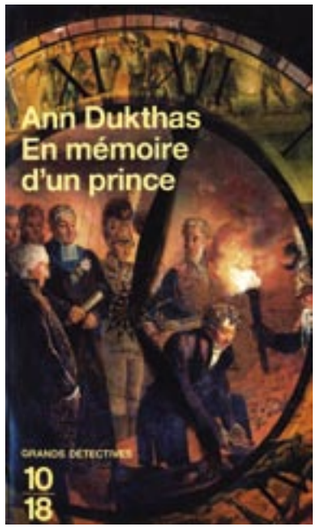

Depuis plusieurs années, nous vous avons proposé d'investiguer dans les entrailles du roman policier. C'est ainsi que nous nous sommes baladés sur la planète et dans le temps, avec des enquêteurs souvent particuliers, quand ce n'était pas des chats détectives! La Collection de livres de poches «10-18» et sa série des «Grands détectives» est une mine inépuisable. Aujourd'hui, nous voyageons dans le temps et la géographie.

L'auteur, Ann Dukthas, qui signe les romans de la série de ce jour et qui apparaît en qualité d'historienne de renom, est en fait un homme! Il est connu sous de multiples pseudonymes que ce soit sous celui de Paul Doherty, de C.L. Grace et autre Paul Harding. Il s'est spécialisé dans le Moyen-Age britannique avec des personnages de clerc de chancellerie, de femme apothicaire ou encore de moine.

Ce natif du Yorkshire en Angleterre a également créé le personnage de Nicholas Segalla surnommé Le messager du temps. Dans un roman éponyme, il rencontre en 1992 Ann Dukthas, qui enquête sur la mort de Darnley, deuxième mari de la reine Marie Stuart, décédé dans l'explosion de son château. Segalla raconte ainsi à son interlocutrice quels furent les points forts de son enquête, menée en 1567 à la cour écossaise.

Autre époque, Paris en 1815: après la bataille de Waterloo, Segalla dans «En mémoire d'un prince» enquête à la cour de Louis XVIII, ramené d'exil dans les fourgons des alliés de l'époque. La question cruciale est de savoir si le fils Louis (XVII) de Louis XVI, guillotiné en 1793, est toujours vivant. Dans l'affirmative, celui qui fut surnommé l'enfant du Temple, priverait son oncle Louis (XVIII) du pouvoir et régnerait à sa place. Segalla enquête dans un milieu bien entendu hostile. Louis XVIII se cramponne à son trône et ne tient pas à le lâcher, tout comme la goutte qui fit sa célébrité! Dans un Paris qui vient d'abandonner la cause bonapartiste, notre enquêteur, major dans l'armée britannique pour les besoins du scénario, tente de retrouver celui qui aurait pu échapper à la mort, alors qu'il était emprisonné à Paris. Très compliqué me direz-vous, si l'on ne s'est jamais intéressé à la Révolution française. Mais l'auteur explique bien les choses, même à l'usage des béotiens.

La mort hypothétique du prince au Temple faisait partie de ces mystères de l'Histoire comme celui d'Anastasia, fille du dernier tsar, qui ont été éclaircis ces dernières années grâce aux comparaisons ADN. Le roman écrit en anglais date de 1992, soit avant les applications pratiques de la recherche génétique. Toutefois, l'auteur nous réserve, en fin de bouquin, une pirouette qui rend baba l'ADN! Que nous réserve l'avenir? Attendons-nous à tout: Segalla ne fut-il pas également membre du gouvernement bolchévique de Lénine en 1918!

Jean-Luc Agassis

Visite du musée de la sûreté

Jeunes visiteurs au Musée de la police criminelle

Le 1er février, le musée de la police criminelle a accueilli 8 étudiants du Gymnase de Morges, sous la conduite de Mme Anne Peverelli et de M. Olivier Gaillard, enseignants. Ces jeunes ont entrepris un travail de longue haleine sur le roman noir! Tout un programme pour une enquête qui devrait aboutir d'ici une année! Pol Cant Info souhaite une pleine réussite à leur projet; si besoin est, les spécialistes de la police sont prêts à répondre à leurs questions!

Jean-Luc Agassis

Journée de préparation et d'information sur le recrutement pour

l'académie de police

Samedi 1er avril 2006, les personnes intéressées par une formation de policier/policière au sein de l'Académie de police ont pu se familiariser avec le processus de recrutement et découvrir certaines infrastructures et aménagement, propres au site de Savatan, permettant d'offrir des conditions d'enseignement attractives et de haut niveau.

Près de 300 jeunes gens et jeunes filles, pour la plupart des candidats potentiels, avaient fait le déplacement, répondant ainsi à l'appel lancé via le site internet **www.policier.ch**

L'idée maîtresse qui a conduit à l'organisation de cet événement, était de proposer une «répétition générale» de certaines épreuves du recrutement, comme la fameuse dictée, complétée de questions de vocabulaire, de conjugaison et d'accords. Les volontaires pouvaient également répondre à un questionnaire de «connaissances générales» ou s'exercer aux tests de condition physique.

S'ajoutaient à cela une visite des installations de «mise en situation» (voir le prochain numéro du polcant info) et une présentation du matériel d'intervention et des véhicules de police.

N'oublions pas la présence de la voiture-tonneau, laquelle a pu démontrer de manière particulièrement explicite, comme à chacune de ses sorties, ce qui se passe lors d'un accident avec retournement.

Cette journée, une première dans notre canton, a rencontré un plein succès, démontrant, si besoin était, le fort pouvoir d'attraction du métier de policier en général et de l'Académie de police en particulier, ce qui est réjouissant pour l'avenir.

Olivier Rochat

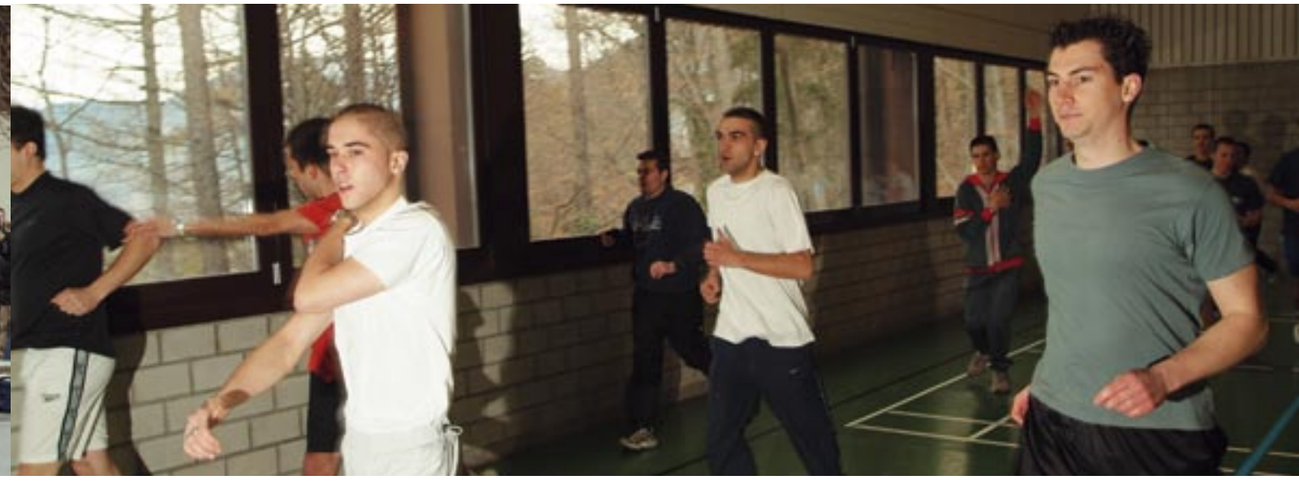

CEDE ROYAL DÖNER

PRODUKTION WINTERTHUR

St. Gallerstrasse 188, CH-8404 Winterthur
Tel. 052 233 02 00 Fax. 052 233 72 00
www.royaldoener.ch

Wir sind ein mittelgrosses Unternehmen mit 60 Mitarbeitern. Unsere Grundsteine zum Erfolg sind die Motivation und das gute Fachwissen unseres Teams.

Wir sind ISO 9001:2000 zertifiziert!